

Communiqué de presse  
23/02/2016

## Service civique : le CNFPT et l'Agence du Service Civique déploient une offre de services auprès des collectivités

**Dans le cadre de la signature de la déclaration d'intention de coopérer avec le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, le CNFPT s'est engagé à accompagner le développement du service civique avec l'appui de l'Agence du Service Civique auprès des collectivités territoriales.**

Le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports (MVJS) et le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) ont signé une déclaration d'intention de coopérer, le 17 décembre 2015, dans laquelle les deux parties se sont accordées pour travailler ensemble notamment sur la thématique de l'engagement citoyen.

Le plan issu du Comité interministériel à l'égalité et à la citoyenneté du 6 mars 2015 prévoit le développement du service civique pour le rendre universel, et permettre ainsi à tous les jeunes de 16 à 25 ans (jusqu'à 30 ans pour ceux présentant une situation de handicap) qui le souhaitent d'être pleinement acteurs de la citoyenneté.

Les collectivités territoriales sont engagées dans ce dispositif. En effet, plus de 1000 collectivités territoriales accueillent déjà des « volontaires du service civique » et proposent aux jeunes des missions pour contribuer à la vie locale et aux politiques publiques : lien social dans les quartiers, accès à la culture, protection de l'environnement, gestes éco-citoyens, etc.

Avec l'appui du ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports et de l'Agence du Service Civique, le CNFPT contribue au déploiement de plusieurs actions porteuses de valeurs citoyennes :

- **Promotion du service civique auprès des collectivités territoriales et de leurs agents.** Dans ce cadre, les délégations du CNFPT organisent des **conférences d'actualité** sur tout le territoire au cours du premier semestre 2016. Au programme : la présentation du cadre juridique du service civique et de ses grands principes, le périmètre des missions pouvant être confiées, les facteurs de réussite, l'intérêt pour la collectivité, les usagers et les jeunes volontaires. Les conférences d'actualité démarrent dès ce 23 février 2016 à Châlons-en-Champagne. Retrouvez les dates des conférences d'actualité organisées dans chaque délégation sur le portail Internet du CNFPT dans l'[agenda Manifestations](#).
- **Elaboration d'un bouquet de ressources numériques** présentant le service civique. Il est composé d'une présentation du dispositif, d'un guide pratique, d'une vidéo de présentation du service civique réalisée par Hélène Paoletti, directrice de l'Agence du Service Civique et d'une vidéo de témoignages de volontaires en service civique. Il sera mis à la disposition des collectivités au cours du mois de mars 2016.
- **Intégration d'une séquence d'information sur le service civique** dans l'offre de formation élaborée avec le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports : itinéraire « [Faire avec et pour les associations sur son territoire - Modalités de coopération entre associations et collectivités territoriales](#) », module formation « [Le bénévolat, le volontariat : vers de nouvelles formes d'engagement](#) ». Découvrez l'intégralité de l'offre de services du CNFPT [ici](#).
- **Conception et organisation de la formation des tuteurs** des jeunes engagés en service civique exerçant leurs missions au sein des collectivités territoriales, au quatrième trimestre 2016.

**Pour en savoir plus sur la mise en œuvre du Service Civique dans les collectivités territoriales :**

- Découvrez sur le site [service-civique.gouv.fr](http://service-civique.gouv.fr) le dépliant et le guide pratique intitulé « Service civique et collectivités territoriales » en cliquant [ici](#), ainsi que les [ressources pour accueillir des volontaires en service civique](#),
- Rendez-vous sur la [page dédiée du portail Internet du CNFPT](#).

Agence du Service Civique

**Contact presse** : Anne-Claire Dhennin  
Tel : 01 40 45 97 14 - 06 27 39 46 74

Centre national de la fonction publique territoriale

**Contact presse** : Claire Mordret  
Tél : 01 55 27 41 35 - 06 22 16 18 70